

LES ETAPES DE L'AGENDA 21



La mise place de l'agenda 21 va se dérouler en 3 phases :

- ↳ **Une grande phase de concertation avec la population**
Pour réussir, l'Agenda 21 a besoin de votre participation et de vos idées ou réflexions.
- ↳ **Un diagnostic** de ce que fait déjà la commune en matière de développement durable et ce qu'il faut améliorer.
- ↳ **L'élaboration d'un plan d'action** pour les prochaines années : définir des objectifs concrets et mesurables permettra de contribuer à la réussite de l'Agenda 21.

LE CALENDRIER



Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv 2008	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
Concertation												
Diagnostic												
									Adoption du plan d'actions	Plan d'actions		

L'ensemble de la population camblysiennne est concernée, rien ne sera possible sans vous !

Tous ensemble, préservons et construisons le Chambly de demain.

